Madame la Conseillère Fédérale

Karin Keller-Sutter

Cheffe du DFJP

Département fédéral de justice et police  
 Palais fédéral ouest  
 CH-3003 Berne

Octobre 2020

Madame la Conseillère Fédérale,

Je suis médecin et je me permets de vous adresser ce courrier pour partager mes craintes sur les conditions sanitaires qui prévalent sur l'île de Lesbos suite à l'incendie qui a ravagé le camp de rétention des migrants de Moria, laissant dans une précarité grave quelques 12 000 demandeurs d'asile dont 4000 mineurs.

Mon inquiétude est légitime, d'autant plus que nous sommes maintenant au seuil de l'hiver et que, comme le relève une étude récente[[1]](#footnote-1), la population du camp de Moria a souffert, avant même l’incendie, de faim, de manque d'eau potable et d’une prise en charge médicale insatisfaisante. A cela s’ajoutent la promiscuité, les atteintes à l'intégrité sexuelle, et le risque infectieux majeur encouru par les populations vulnérables que sont les enfants, les femmes enceintes, et les malades chroniques. Cette population cherchant un refuge au sens des conventions de Genève de 1951, est atteinte dans sa dignité humaine, alors qu'elle est sur sol européen, et donc sous la jurisprudence qui prévaut dans les accords de Dublin dont la Suisse est cosignataire.

Je sais, pour avoir suivi médicalement de nombreux patients demandeurs d'asile, sous différents statuts administratifs, combien cette situation précaire a des répercussions non seulement à court terme mais aussi à plus long terme. En effet, non seulement le bon sens, mais aussi de nombreuses études[[2]](#footnote-2) [[3]](#footnote-3) [[4]](#footnote-4), démontrent que la précarité sociale peut provoquer de graves atteintes à la santé, et qu’il y a un lien direct entre les difficultés rencontrées dans un parcours migratoire et la souffrance à la fois physique et psychique.

Aussi, je me dois comme médecin signataire de la charte du groupe Médecins Actions Santé Migrant∙e∙s (MASM[[5]](#footnote-5)), de m’associer à l'initiative de nombreuses villes de Suisse pour vous demander, Madame la Conseillère Fédérale, d’accueillir plusieurs centaines de ces migrants délaissés sur une île grecque et de leur donner un statut légal clair au nom du droit humanitaire. Les populations les plus vulnérables que sont les jeunes enfants, les mineurs non accompagné (MNA), les femmes enceintes et toutes les personnes avec une maladie chronique devraient être accueillies en priorité sans séparer les familles.[[6]](#footnote-6)

La Suisse dispose d’une capacité d’accueil bien supérieure à celle proposée par la Confédération, sachant qu'en cette année 2020, nous n'avons eu qu'un très faible nombre de demandes d'asile déposées en Suisse comme le montrent les chiffres du Secrétariat aux Migrations, et que les structures d'accueil prévues à cet effet permettent donc parfaitement de recevoir ces personnes.

La Suisse a la chance de disposer d’un des meilleurs systèmes de santé au monde et de nombreuses institutions sanitaires capables de prendre en charge dans plusieurs cantons[[7]](#footnote-7) [[8]](#footnote-8) ces personnes aux problématiques médicales souvent complexes.

Personnellement, je m’engage dans ma pratique médicale à œuvrer pour la santé des personnes accueillies en provenance de Lesbos, et à leur offrir un accompagnement à une intégration digne dans notre pays.

Je vous remercie de faire bon accueil à ma lettre et de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour répondre à ma sollicitude de citoyen-médecin.

Recevez, Madame la Conseillère Fédérale, l'assurance de ma plus haute considération.

1. http://www.psicosocial.net/gac-2018/arquitectura-de-la-tortura-en-europa/ [↑](#footnote-ref-1)
2. Priebe S, Giacco D, El-Nagib R. Public health aspects of mental health among migrants and refugees: a review of the evidence on mental health care for refugees, asylum seekers and irregular migrants in the WHO European Region. Copenhagen: WHO Regional Office for Europe; 2016 (Health Evidence Network (HEN) Synthesis Report 47). [↑](#footnote-ref-2)
3. Brewin C. R. et al. (2000). Meta-analysis of risk factors for posttraumatic stress disorder in trauma-exposed adults. Journal of consulting and clinical psychology, Vol. 68, No 5, 748-766. [↑](#footnote-ref-3)
4. Furtos J. (2007). Les effets cliniques de la souffrance psychique d’origine sociale. Mental’idées nº11 – 09/2007 – L.B.F.S.M [↑](#footnote-ref-4)
5. www.masm.ch [↑](#footnote-ref-5)
6. Jeffrey L. Goldhagen et al. Rights, justice, and equity : a global agenda for child health and wellbeing Lancet Child Adolesc Health 2020 ;4 :80-90. <https://doi.org/10.1016/S2352-4642(19)30346-3> [↑](#footnote-ref-6)
7. Durieux-Paillard S, Jackson Y-L. Migrants en situation vulnérable : leur accès aux soins correspond-il à leurs besoins de santé ? Rev Med Suisse 2019 ; 15 : 478-81 [↑](#footnote-ref-7)
8. Santé mentale des requérants d’asile traumatisés : état des lieux et recommandations. Rapport à l’intention de l’Office fédéral de la santé publique, section Égalité face à la santé. https://www.hospitals4equity.ch/wp-content/uploads/2019/01/Santé-mentale\_requérants-dasile-traumatisés\_analyse-et-recommandations\_FR.pdf [↑](#footnote-ref-8)